

Directive D3

Loi sur l'exercice des professions d'architecte et d'ingénieur (L 5 40)

Documents à produire dans le cadre d'une demande comme Architecte, Architecte d'intérieur, Ingénieur ou Profession apparentée dépendant "fixe"

1.- Remplir, signer et retourner le formulaire d'inscription figurant sur le site <https://www.ge.ch/tableau-mandataires-professionnellement-qualifies-mpg>.

2.- Fournir une photocopie de diplôme et de l'authentification.

Attention : Pour les diplômes européens, l'attestation d'équivalence est à demander au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) Tél. +41 58 462.21.29. Courriel : kontaktstelle@sbfi.admin.ch.

Attention : Pour les prestataires de services de L'UE/AELE, effectuer la procédure de déclaration via le site www.sbfi.admin.ch/declaration.

3.- Fournir une copie de l'attestation d'inscription au REG, si existante.

Attention : Pour les personnes non titulaires d'un Master ou d'un Bachelor, **cette attestation est indispensable** <https://reg.ch/fr/>.

4.- Fournir une **justification de la pratique professionnelle** – pratique attestée avec un dossier complet (CV et Portfolio pour l'activité pratiquée en tant qu'indépendant) et/ou (CV et certificats de travail pour l'activité pratiquée en tant que dépendant) – d'au moins **deux ans, acquise après la fin de la formation professionnelle**, pour les titulaires de Master ou de Bachelor et non-inscrits au REG.

5.- Fournir un extrait de casier judiciaire suisse de **moins de 6 mois** et du/des pays de résidence des 5 dernières années si non domicilié en Suisse (pour la Suisse, à demander auprès d'un guichet postal ou via le site : https://www.e-service.admin.ch/crex/cms/content/strafregister/uebersicht_fr).

6.- Fournir un extrait du Registre du Commerce à jour de la Société concernée et préciser le but

7.- Fournir un document officiel attestant de la déclaration de l'activité lucrative auprès des autorités compétentes fiscales cantonales, ou une attestation d'inscription au Registre des entreprises, ou une attestation d'affiliation à une Caisse de compensation.